

FICHE D'INSCRIPTION

À REMPLIR LISIBLEMENT
TOULON EST JUDO

& BON ACCUEIL JUDO

NOM du Judoka(te)..... PRENOM

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Date de naissance..... Sexe (M/F)

Nom, Prénom parent 1

Nom, Prénom parent 2

Adresse mail 1

Adresse mail 2

Tél port 1..... Tél port 2

Le professeur de judo sera responsable de l'enfant à partir du moment où l'enfant arrive dans la salle et uniquement pendant son cours.

DROIT A L'IMAGE ☐ En cochant cette case vous acceptez que l'image de l'adhérent puisse être utilisée et / ou diffusée à des fins promotionnelles par le Club ou l'Ecole de Judo (modalités disponibles sur demande ou sur le site)

Gestion des données personnelles : Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. La politique complète est disponible via le QR Code ci-dessous.

☐ Obligatoire : J'accepte le traitement de mes données pour la gestion de ma licence/adhésion. ☐ Facultatif : J'autorise l'association à utiliser mes données pour les services complémentaires

en cas de changement de téléphone ou email, veuillez le signaler au professeur



Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »

Date : CAF : CHEQUES VACANCES ANCV

☎ 06.73.24.31.51

✉ franck_lefebvre@hotmail.fr

f Toulon Est Judo

A www.cjamm-judojujitsu.fr

RÉSERVÉ AU CLUB

Comptabilité ☐ Panier ☐ Licence ☐

POUR TOUS
À PARTIR DE 3 ANS



ÉCOLES DE
JUDO

LEFEBVRE & DARBELET

TOULON EST JUDO
BON ACCUEIL JUDO



TARIFS ET FICHE D'INSCRIPTION

AFFILIATION JUDO

OBLIGATOIRE

Par adhérent (loisir) 46 €

Par adhérent (compétition) 46 €

COURS DE JUDO

1^{er} adhérent 295 € ou 2x98 € + 1x99 €

2^{ème} adhérent 245 € ou 2x81 € + 1x83 €

3^{ème} adhérent et + 195 € ou 3x65 €

Chèque à l'ordre de
Toulon Est Judo

Possibilité d'échelonner le règlement en 3 chèques **remis à l'inscription** et selon les modalités suivantes :

- 1 chèque sera encaissé au comptant
- 1 chèque sera encaissé au 30 décembre
- 1 chèque sera encaissé au 28 février

Le paiement en espèces est accepté
uniquement dans sa totalité
à l'inscription

Le paiement annuel ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Pour les mineurs : 1 ATTESTATION SANTÉ après avoir renseigné le QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (QS-SPORT) (1) relatif à l'état de santé du mineur si toutes les réponses sont « NON ».
OU
1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins de six mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo.

Pour les majeurs : 1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins d'un an pour les nouveaux.
OU
1 ATTESTATION SANTÉ dans le cas d'un renouvellement de Licence si la personne majeure est en mesure d'attester avoir répondu « NON » à toutes les rubriques du QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (1). Dans le cas contraire un CERTIFICAT MÉDICAL attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo en loisir ou en compétition datant de moins de six mois.

(1) Le QS-SPORT est strictement confidentiel et ne doit pas être remis au Club.

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS POUR UNE INSCRIPTION SUR DEMANDE.

SAISON
2026 / 2027

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNÉE

HORAIRES

À CONSERVER PAR LES PARENTS



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
EVEIL 3/6 ANS	TOULON EST Judo 17h30 à 18h15		BON ACCUEIL Judo 10h15 à 11h00		BON ACCUEIL Judo 16h45 à 17h30
PRIMAIRES 7/9 ANS	TOULON EST Judo 18h20 à 19h20	BON ACCUEIL Judo 16h45 à 17h45		BON ACCUEIL Judo 16h45 à 17h45	TOULON EST Judo 18h30 à 19h30
BENJAMIN.E.S 10/11 ANS		BON ACCUEIL Judo 17h45 à 18h45		BON ACCUEIL Judo 17h45 à 18h45	
ADOS/ADULTES 12 ANS ET +	TOULON EST Judo 19h30 à 21h00	BON ACCUEIL Judo 19h00 à 20h30		BON ACCUEIL Judo 19h00 à 20h30	

NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNÉE

LES +

Stages pendant toutes les vacances scolaires, Tournois des Petits Samouraïs (compétitions entre nos 11 Ecoles de Judo et d'autres Clubs invités), spectacle de Noël, animation avec athlète de l'Equipe de France, passage de grades, gala de fin d'année, fête de fin de saison.



06.46.86.72.28 (Mickaël)



06.73.24.31.51 (Franck)



franck_lefebvre@hotmail.fr



www.cjamm-judojitsu.fr



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À SIGNER

Art 1 :

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ou à pénétrer dans le dojo pendant les séances.

Art 2 :

Les enfants seront changés dans les vestiaires.

Art 3 :

Les parents devront vérifier que les ongles des mains et des pieds soient propres et bien coupés afin d'éviter les griffures.
Pas de barrette en fer dans les cheveux ! Les cheveux doivent être attachés et relevés et il est recommandé de retirer les boucles d'oreilles ou de les protéger avec un sparadrap.
Un kimono propre est de mise.

Art 4 :

Une gourde d'eau au nom de l'enfant à garder au bord du tatami afin d'éviter les allées et venues aux toilettes.

Art 5 :

Pour se rendre des vestiaires au dojo où aux toilettes, Il est obligatoire de porter des tongs afin d'éviter de transporter les microbes sur le tatami ou glisser.

Art 6 :

Le professeur est déchargé de la responsabilité des enfants dès la fin du cours.
Les parents doivent venir chercher les enfants à l'heure.

Art 7 :

Pour les plus grands, prévoir une petite trousse à pharmacie avec élastoplaste, bandage, pansements... (12 ans et +)

Art 8 :

Tout licencié au club s'engage à respecter le règlement intérieur et toute autre consigne verbale ou affichée, ponctuellement ou définitivement émanant du club et/ou de la mairie.

LE .

SIGNATURE .

誠
SINCÉRITÉ

敬尊
RESPECT

友情
AMITIÉ

自制
CONTROLE DE SOI

勇氣
COURAGE

名譽
HONNEUR

謙虛
MODESTIE

礼儀
POLITESSE